

Nombre de membres en exercice 75
Nombre de membres présents : 47
Nombre de pouvoirs : 9
Nombre de suffrages exprimés : 56

Contre : 0 Pour : 56 Abstentions : 0

Séance du 25 octobre 2011

L'an deux mil onze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr René CROZET.

Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 14/10/2011

Date de l'affichage : 27/10/2011

Etaient présents les délégués titulaires :

LEROUX Dominique, GUELMANI Nicolas, MERCIER Arnaud, GOBEL Serge, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, BERNARD Philippe, FURLAN Jacques, DORIDANT Franck, PETITJEAN Joël, PRIGENT Christiane, WAGNER Dominique, BOUCHOT Vincent, BOUCHOT Christian, CONNESSON Jean-Claude, LOUIS Alain, LEFEBVRE Marc, BIELMANN Jean-Marie, ORBION Claude, SERRIER Gilbert, AUER Régis, BECK Régis, COMPAIN Florent, CROZET René, D'HABIT Daniel, LECLERC Francis, HUARDEL Anne, HERBIN Valérie, GUMY Christophe, POUSSING Michèle, ANTOINE Philippe, MASSON Marcel, SUSSET Christine, LAURENT Daniel, KAISER Christiane, LAURENT Eddy, BRACONNOT Bernadette, JANNOT André, DEL MISSIER Pierre, GAUCHER Alain, GENTER Bernard, GRISVARD Joël, LHERITIER Jean-Paul, MARTIN Jean-Paul.

Etaient excusés : BELMONT Stéphanie, VAUTHIER André, MAZZIER Jean-Pierre, MULLER Philippe.

Pouvoirs : BELMONT Stéphanie a donné pouvoir à GOBEL Serge, SUDAN Nina a donné pouvoir à GAUCHER Alain, SCHISSLER Marie-Thérèse a donné pouvoir à JANNOT André, FROMONT Jean-Luc a donné pouvoir à WAGNER Dominique, MAZZIER Jean-Pierre a donné pouvoir à CROZET René, GUETTIER Jean-Jacques a donné pouvoir à POUSSING Michèle, ODINOT Didier a donné pouvoir à MASSON Marcel, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à COMPAIN Florent, PAGLIARI Armand a donné pouvoir à AUER Régis.

Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative : CAZET Jacqueline, TOUSSAINT Gilbert.

Conventions de mise à disposition de services entre la Codecom et les communes utilisatrices de l'équipe technique.

Compte tenu de la création d'un second poste d'emploi titulaire, il convient de signer des nouvelles conventions fixant l'engagement de chacune des communes pour l'utilisation de ce service partagé.

Le Conseil Communautaire autorise le Président à signer.

Adopté à l'unanimité

Ouverture d'un poste d'agent technique à temps complet

L'équipe technique doit être renforcée par un nouvel agent. Le conseil communautaire après en avoir débattu, décide de l'ouverture d'un poste à partir du 1^{er} novembre 2011.

Adopté à l'unanimité

Modification de durée hebdomadaire de poste (adaptation suivant le nombre d'élèves inscrits)

- Afin de répondre au besoin, il convient d'ajuster les ouvertures de postes dans le grade d'assistant spécialisé d'enseignement artistique de certaines disciplines (délibération du 07/07/11).

Discipline	nombre d'heures
Atelier guitare	+ 0 h30 (modification 10% ne nécessite pas de passage en CAP)
Flûte	+ 1 h

Le Président est autorisé à

- ❖ Présenter la modification de la durée hebdomadaire lors de la prochaine commission paritaire du Centre de Gestion

- ❖ Rémunérer des heures complémentaires à l'agent dans la période transitoire
- ❖ Signer les éléments qui se rapportent à ce dossier

Adopté à l'unanimité

Fixation de l'indice de rémunération pour le poste d'intervenante musique en milieu scolaire (Assistant spécialisé d'enseignement artistique)

Il est proposé de fixer l'indice de rémunération pour ce poste à IB400-IM363 à compter du 01 novembre 2011.

Le Président est autorisé à signer l'avenant au contrat de travail.

Adopté à l'unanimité

Fixation de la contribution des participants à l'atelier informatique

Comme cela a été décidé en juin 2011, un atelier informatique multisites va être créé prochainement. Il s'agit de déterminer la participation demandée. Il est proposé une formule d'inscription pour une série de 10 séances au tarif de 50€.

Adopté à l'unanimité

Remboursement de la subvention versée à l'association AAGE

Par délibération du 7 avril 2011, il avait été décidé d'attribuer une aide de 3500 € à l'association Agir et Grandir Ensemble pour permettre la mise en accessibilité du centre de médiation canine en cours de création à Marson / Barboure.

Nous avons été informé par courrier du 3 octobre 2011 que la commission d'accessibilité n'avait pas validé les travaux réalisés et qu'en conséquence AAGE ne pourrait pas démarrer son activité sur ce site.

Après examen par le bureau et discussion au conseil communautaire, il est décidé de demander le remboursement de la subvention versée.

Un titre de paiement de 3500 € sera établi pour mise en recouvrement.

Adopté à l'unanimité

Adhésion à l'association des Codecom de Meuse

Cette association a été créée début 2011 pour disposer d'un moyen officiel de s'adresser collectivement à l'Etat ou d'autres organismes institutionnels sur des thèmes qui concernent les collectivités locales.

Le Président propose l'adhésion au conseil communautaire qui l'approuve.

Adopté à l'unanimité

Programmation de l'enveloppe de développement territorial du CG55

Les projets éligibles, pour achever de programmer l'enveloppe 2010 sont les suivants :

- Aménagement d'une piste cyclable entre Void et Vacon :

Subvention sollicitée = 16 000 € soit 20% d'un plafond subventionnable de 80 000 €.

- valorisation du pont romain à Void-Vacon :

Subvention sollicitée = 5 401.20 € soit 20% d'une dépense subventionnable de 27 006 €.

- rénovation des fontaines à Marson / Barboure :

Subvention sollicitée = 6 315.87 € soit 12.12 % d'une dépense subventionnable de 52 130 €.

Subvention sollicitée = 4 110.13 € soit 7.88 % d'une dépense subventionnable de 52 130 € sur l'enveloppe 2011. Adopté à l'unanimité